

PROJET D'ANIMATION

2 0 2 4 / 2 0 2 5



Pause Méridienne

Ecoles élémentaires

Préambule

Depuis la rentrée scolaire 2022, nos actions qui s'inscrivent, depuis 1994, dans une politique globale envers la jeunesse, devront également s'inscrire dans le Projet Educatif Territorial (PEdT) et le Plan Mercredis.

Le PEdT est un outil de collaboration locale fédérant l'ensemble de la communauté éducative autour de valeurs, d'objectifs et d'actions, en matière d'éducation. Le PEdT de la Ville de La Crau est entré en vigueur depuis le 1er septembre 2022 pour une durée de 3 années (2022-2025).

Elaboré à l'initiative de la collectivité, en concertation, notamment, avec la direction des écoles et les parents d'élèves, le PEdT a ainsi été validé en juillet dernier par l'ensemble des partenaires composant le Groupe d'Appui Départemental (GAD) : La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES), la Direction des Services de l'Education Nationale (DSEN).

Trois grands objectifs ont été définis au sein de ce PEdT, en prenant en compte les besoins des enfants et des familles :

- Développer une continuité éducative entre tous les acteurs du territoire,
- Instaurer une dynamique partenariale,
- Contribuer à la réussite éducative

Concrètement, le dispositif prévoit les mesures suivantes :

- La mise en place d'activités sur les temps méridiens dans les écoles élémentaires,
- Des activités périscolaires (matin, soir et mercredi) en lien avec les projets d'école,
- Des activités de qualité mobilisant l'ensemble des ressources et équipements du territoire (associations, locaux communaux, complexes sportifs...),
- L'implication et la sollicitation des parents d'élèves,
- Une coopération renforcée entre les acteurs éducatifs (équipes enseignantes, directeurs et directrices des écoles, animateurs, associations),
- L'inclusion des enfants en difficulté et en situation de handicap.

Le Plan Mercredi : un label de qualité

Le PEdT comprend également un Plan Mercredi. Il s'agit d'un label décerné par les services de l'Etat qui répond à une charte de qualité, laquelle se décline en quatre axes :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant ;
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) ;
- Le développement d'activités éducatives de qualité, notamment en promouvant l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

Un document non figé

Tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du PEdT seront amenés à se rencontrer régulièrement sur la période 2022-2025. Ils pourront ainsi évaluer la qualité des activités et envisager des évolutions, en fonction des besoins des enfants et des familles. Les représentants des parents d'élèves seront également associés et régulièrement concertés, afin de faire vivre le dispositif.

De ce fait, en tant qu'opérateur des activités périscolaires et extrascolaires de la commune, le JIS veillera à appliquer les orientations définies dans le cadre du PEdT et du plan mercredi., valeurs et orientations développées par le JIS depuis sa création.

Dans le cadre du PEDT et pour répondre à la demande de la commune de La Crau, l'association JIS, organise dans les 4 écoles élémentaires de la commune, 2 ateliers / école, de 11h30 à 13h30. Une pause méridienne ludique, encadrée par son équipe d'animation permanente, **mais non déclarée auprès de la SDJES.**

Le projet « pause méridienne » est un projet qui évoluera dans le temps afin de s'adapter au mieux aux besoins et souhaits des enfants ainsi qu'aux contraintes matérielles et organisationnelles de la commune et des établissements scolaires.

Lieux et locaux :

4 Ecoles élémentaires : Des espaces extérieurs et intérieurs resteront à définir en début d'année scolaire, en concertation avec le service éducation et jeunesse de la commune ainsi qu'avec les écoles, selon le nombre d'enfants par établissement et les activités proposées.

Organisation prévisionnelle :

Ecole	Nb de $\frac{1}{2}$ pensionnaires (N-1)	Encadrement proposé	Nb d'ateliers	Nb de rotations	Nb enfants par jour
Jean Aicard	282	2 animateurs	2	3	≈ 80
Jean Giono	378	3 animateurs	3	3	≈ 140
Jules Ferry	215	3 animateurs	3	3	≈ 110
Marcel Pagnol	189	2 animateurs	2	3	≈ 60

Soit 2 à 3 ateliers selon les écoles x 3 rotations pour un groupe d'environ **20** enfants. Le nombre d'enfants est variable, il dépend de l'activité proposée et de l'espace dédié.



11h30 à 12h00



12h10 à 12h40



12h50 à 13h20

La rotation des activités diffère d'une école à l'autre, selon l'organisation des temps de repas.

L'encadrement :

Pour l'ensemble des écoles, l'encadrement est assuré par un responsable d'animation diplômé (BPJEPS, BAFD). Cet intervenant, déjà présent sur les temps périscolaires bénéficie de la connaissance préalable des enfants, ce qui lui permet de répondre au mieux à leurs besoins.

Le responsable d'animation JIS, en concertation avec le référent cantine ou la personne responsable du service de restauration, organise la constitution des groupes d'enfants, sur la base du volontariat. Ces groupes sont établis en fonction des rotations de prise des repas, chaque activité durant environ une demi-heure.

Les activités :

L'équipe d'animation élabore des programmes hebdomadaires d'activités qui seront renouvelés après chaque période de vacances scolaires.

Ils sont affichés dans l'enceinte de l'école afin que les enfants soient informés des activités quotidiennes programmées. Ils sont également affichés à l'extérieur de chaque établissement, sur le panneau d'affichage dédié au JIS, à l'attention des parents. Ils sont aussi consultables sur le site internet du JIS.

Ils sont communiqués périodiquement par mail, aux directeurs/trices des écoles élémentaires, pour leur présenter les activités planifiées sur le temps de la pause méridienne.

Les programmes sont élaborés afin qu'une majorité d'enfants puisse, sur la base du volontariat, participer aux activités mises en œuvre par le JIS.

Les mêmes activités peuvent être proposées plusieurs fois par semaine afin que tous les enfants puissent y participer équitablement.

Le matériel pédagogique est fourni par le JIS. Certaines écoles laissent les animateurs accéder au matériel sportif, à condition que celui-ci soit rangé après utilisation.

Le JIS précise que les activités inscrites au programme peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques, de l'indisponibilité des espaces concédés (réunions et activités scolaires ou communales), classe verte, stages sportifs...

Dans ce cas, les animateurs du JIS s'adapteront et proposeront des activités de substitution.

De plus, et afin d'enrichir son panel d'activités, l'association a la volonté de mettre en place, durant l'année scolaire, des partenariats avec les associations locales, du territoire métropolitain ou d'autres acteurs de proximité.

Les activités sportives - expression corporelle

L'activité physique est un véritable enjeu de santé, d'épanouissement, d'égalité et de réussite pour les enfants. Il est donc essentiel d'intégrer l'exercice physique à leur mode de vie dès le plus jeune âge. En complément de l'école, les activités sportives proposées contribueront à l'épanouissement des enfants et à leur bien-être mais aussi à les initier à divers sports.

La pratique du sport permet aussi de transmettre des valeurs, favoriser la confiance en soi, apprendre des règles et le sens du partage ainsi que l'esprit d'équipe.

Au-delà des bienfaits sur la santé, le sport offre la possibilité aux enfants de se faire une place dans un groupe, de se mesurer aux autres et de vivre plus facilement en collectivité.

Les activités manuelles, artistiques et culturelles

Les activités manuelles, artistiques et culturelles représentent de très nombreuses sources d'intérêts et de multiples bienfaits pour l'enfant. Selon les émotions qu'il ressent, elles peuvent être un exutoire, un moment de concentration, de découverte sensorielle de développement de sa créativité et de son imaginaire, un instant de partage.

Ces activités se déclinent à l'infini. Du dessin aux pâtes à travailler en passant par le découpage, le collage, la peinture, le bricolage, la lecture, le théâtre, la danse, le chant... La variété des supports et des outils est telle que les possibilités de donner une matière intéressante à l'enfant est simple et accessible.

Projets d'écoles :

Objectifs pédagogiques communs :

Nous avons relevé dans les projets d'écoles des objectifs communs qui serviront de lien avec les projets d'activités que nous développerons tout au long de l'année.

- Favoriser les échanges pour une confiance mutuelle
- Favoriser le sport pour transmettre ses valeurs
- Initier aux valeurs de la citoyenneté (vivre en harmonie avec les autres et soi-même dans un respect mutuel)
- Prôner les valeurs écocitoyennes
- Rendre possible à tous l'accès à l'art et la culture sous différents supports
- Favoriser l'inclusion sur tous les temps

Dans le respect des projets d'écoles, l'association mettra également en place des activités en lien avec les animations proposées, tout au long de l'année, par le prestataire de la restauration scolaire (semaine ou journée à thème).

Nos objectifs pédagogiques :

-  Permettre à l'enfant d'avoir accès et choisir divers ateliers pendant son temps libre (sport et/ou loisirs).
-  Être acteur et décisionnaire de ses propres choix.
-  Avoir une activité sociale, culturelle ou sportive.
-  Favoriser les échanges avec les autres enfants et les adultes.

Nos propositions d'ateliers

- Ateliers sportifs, jeux collectifs, initiation à divers sports
- Ateliers d'expression, jeux de rôle, mimes, relaxation
- Ateliers de temps calme, jeux de société, jeux de réflexion
- Ateliers de sensibilisation et de prévention (harcèlement, solidarité, santé)
- Sensibilisation au développement durable
- Interventions ponctuelles de partenaires extérieurs

Evaluation

L'évaluation des projets se fera par période écoulée, en fonction des critères définis en amont et en concertation avec tous les acteurs de ces temps :

- ✓ La direction Education, jeunesse et sport de la commune
- ✓ L'équipe éducative de chaque école
- ✓ Les référents et/ou surveillants de cantine
- ✓ La direction ACM, les responsables d'animation et les animateurs
- ✓ Les enfants (1 fois par an un sondage leur sera soumis)

En dehors du temps de repas, ces activités s'inscriront dans la continuité du projet d'école et du PEDT.

Les encadrants proposent des activités qui tiendront compte du rythme et de la disponibilité de chaque enfant.

L'enfant a aussi droit à ses moments d'évasion, et/ou d'inactivité, de rêveries, de confidences avec ses camarades.

L'adulte sera source de proposition mais n'obligera pas l'enfant à participer à une activité.

En tenant compte des retours recueillis tout au long de l'année, plusieurs points ont pu être identifiés :

La rotation des animateurs par période sur chaque site, semble être une approche efficace auprès du public. Pas ou peu de signes de lassitude ont été constatés chez nos intervenants et les enfants. Par conséquent, ce mode de fonctionnement sera maintenu pour l'année à venir.

Les activités à venir seront diversifiées et une attention particulière sera portée sur une proposition d'un temps fort à chaque fin de période (tournoi/ grand jeu/boom). Cet aspect est très important, il marque la fin d'un cycle, fédère un grand nombre d'enfants, et permet de véhiculer au plus grand nombre et de manière ludique, les objectifs visés.

Pour certaines activités nécessitant plusieurs séances, la fidélisation d'un groupe n'apparaît pas indispensable. L'activité peut et doit être réalisable sur du moyen terme pour tous et par tous.

Un soin particulier sera accordé aux élèves de CP. En tant que classe charnière, ce groupe nécessite davantage de vigilance en raison des nombreux changements qu'ils doivent assimiler : nouvel environnement, nouvelles personnes, enseignants, et règles. Un accompagnement spécifique pour ces élèves est recommandé, au moins jusqu'à la deuxième période.

Le coin "bulle" :

Certains enfants préfèrent ne pas participer aux activités proposées, mais souhaitent tout de même se rassembler et profiter d'un moment de détente autour d'un jeu, d'un débat, d'une lecture ou d'une autre activité. Lorsque cela est possible, un espace ou un créneau dédié peut être mis en place à cet effet, tout en respectant le cadre établi. Un groupe de participants peut être formé pour décider ensemble de la manière dont ce temps sera utilisé, permettant ainsi aux enfants de devenir pleinement acteurs et de participer aux décisions.

La pause méridienne doit permettre, la coupure, la détente, le loisir, le jeu et le repos.



PROJET D'ACTIVITES

1^{ère} PERIODE

DU 2 SEPTEMBRE

AU 18 OCTOBRE 2024

1 ère période **pause méridienne**

Semaine du 02 au 06 septembre	JEUX DE PRESENTATION	ANIMATEURS Jean Aicard Nicolas et Estelle Marcel Pagnol Rachel et Jonas Jean Giono Thomas et Léo Jules ferry Fatma et Dorian
Semaine du 09 au 13 septembre	Parchemin règles de vie Tag ton prénom Dauphin/dauphine	
Semaine du 16 au 20 septembre	Election d'un porte-parole Boite à idées Dodge Ball	
Semaine du 23 au 27 septembre	Feuilles d'automne Ultimate Jeu de rôles	
Semaine du 30 au 04 octobre	Dame d'automne Jeux d'adresse Jeux musicaux stop dance, fureur...	
Semaine du 07 au 11 octobre	Jeux de société Fabrication de médailles Ligue des champions (football)	
Semaine du 14 au 18 octobre	Trompe l'œil Basket Ball Echec	
Activités ludiques Activités sportives		

Programmation sous réserve de modification : Les activités inscrites au programme peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques, de l'indisponibilité des espaces concédés (réunions et activités scolaires ou communales), classe verte, stages sportifs....

Dans ce cas, les animateurs du JIS s'adapteront et proposeront des activités de substitution.